



# BULLETIN MUNICIPAL

Septembre à Décembre 2014







Chers Feunus,

A l'heure où nous mettons sous presse ce premier bulletin de l'année, nous apprenons avec tristesse et effroi le décès soudain de Jean-Pierre CASTANG, premier adjoint. L'ensemble des conseillers municipaux et tous les membres du personnel municipal se joignent à moi pour adresser à son épouse ainsi qu'à ses proches nos sincères condoléances.

Depuis son élection au poste de premier adjoint en charge de l'urbanisme et des affaires administratives, Jean-Pierre, très apprécié de tous pour ses qualités humaines et son humour, s'est particulièrement investi dans tous les dossiers qu'il a traités avec professionnalisme. Je le remercie pour l'ensemble de son action.



Jean-Pierre CASTANG  
1<sup>er</sup> Adjoint

Malgré ce douloureux contexte de ce début d'année, je tiens à vous souhaiter, en mon nom et au nom du conseil municipal, une excellente année 2015, la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets.

Les événements tragiques de ce début d'année nous ont tous profondément choqués et indignés. Nous, élus locaux, tenons ensemble à assurer les familles des victimes de notre soutien et de notre solidarité face à ces actes terroristes d'une violence inqualifiable.

Nous défendons au quotidien les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont leur fondement, rappelons notre attachement à la liberté de la presse et condamnons tout acte raciste.

Ce premier bulletin municipal de l'année retrace les principaux événements de septembre à décembre 2014. Sainte-Suzanne s'est vu confirmer par les jurys départemental et régional sa distinction relative au fleurissement du village. Nous avons également remis les prix des balcons et jardins fleuris à nos concitoyens qui se sont distingués par leur volonté d'embellir les rues de notre village et l'amélioration de notre cadre de vie.

En septembre, les différents clubs et associations, qui contribuent à l'animation de notre village, ont repris leurs activités. A noter cette année, l'arrivée de nouvelles activités telles que la zumba et la danse-country pour les enfants.

Vous retrouverez également dans ce bulletin l'ensemble des animations de fin d'année qui ont rassemblé petits et grands, telles que le vide-grenier, le téléthon ou encore l'exposition sur la ferme.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Frédéric TCHOBANIAN

**Michaël SACCHI**

**Chauffage - Sanitaire**

**Dépannage**

**Entretien chaudière-fioul**

**10 Impasse des Prélots - 25750 ARCEY**

**Tél. 03 81 91 44 78**

## NOMINATIONS



### Jean-Daniel HERMETET en tant que 4<sup>ème</sup> adjoint au maire

Après une observation de la sous-préfecture concernant les adjoints et conseillers délégués, le conseil municipal de Sainte-Suzanne a du procéder à l'élection d'un 4<sup>ème</sup> adjoint au maire. Jean-Daniel HERMETET a été élu à l'unanimité. Depuis mars 2014, il était conseiller délégué en charge des manifestations et des relations entre la commune et les différentes associations. Ses attributions ne changent pas.



### Désignation d'Emmanuel VIENNET en tant que conseiller délégué

Il est en charge des travaux à effectuer par le personnel communal, en remplacement d'Olivier OUDARD qui ne pouvait plus assumer sa tâche en raison de ses activités professionnelles très prenantes.

## BIENVENUE



Mélanie MAZIACEK, occupe le poste d'adjoint administratif depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, à raison de 20h par semaine.

Mélanie a travaillé auparavant à Belchamp en tant que conductrice essayeuse, puis dans la grande distribution en tant qu'hôtesse de caisse. Elle a souhaité se reconverter et a effectué un stage non rémunéré à la mairie de Vieux-Charmont, d'octobre 2013 à janvier 2014.

A la suite de ce parcours, elle est arrivée en février 2014, en remplacement d'Emilie ROUGEOT, qui a rejoint la mairie de Servance.

Mélanie réside à Sainte-Suzanne depuis août 2014, village qui lui tient à coeur car ses grands-parents, M. et M<sup>me</sup> Jean MAZIACEK, habitaient au pied de la Côte de Grand Vie.

Olivier **TRAN**  
coiffeur créateur

Sandrine  
**MONTBELIARD**  
12 Place Dorian  
03 81 93 60 94

Olivier  
**SAINTE SUZANNE**  
5 et 7 Place de l'Europe  
03 81 35 01 52



## FLEURISSEMENT DU VILLAGE



### VILLAGE FLEURI

Deux jurys se sont succédés cet été pour évaluer le fleurissement du village : ce fut d'abord le jury départemental le mardi 15 juillet puis le jury régional le jeudi 21 août.

Guidé sur un parcours d'environ une demi-heure, chacun des jurys a pu constater les efforts fournis par nos employés municipaux pour embellir le village et maintenir la fleur qui orne les panneaux de Sainte-Suzanne.

### MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Après un premier repérage effectué par les conseillers municipaux de la commission travaux en régie, puis une visite d'évaluation en compagnie de deux personnes extérieures à la commune, le palmarès des maisons et balcons fleuris a été présenté le vendredi 24 octobre à la salle polyvalente.

Pour les maisons fleuries, ont été primés :

Et pour les balcons fleuris :

1<sup>er</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> NARBEY

2<sup>e</sup> prix : M. FERNANDEZ

3<sup>e</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> TERRAT



1<sup>er</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> JEANNERET

2<sup>e</sup> prix : M<sup>me</sup> STEININGER

3<sup>e</sup> prix : M<sup>me</sup> COLIN

En tout, ce sont près de 60 compositions florales qui ont été distribuées pour remercier et encourager tous ces amateurs de fleurs : félicitations à eux !



L'esprit industriel



## Castmetal FWF

**Leader mondial du plateau d'attelage en acier moulé pour semi-remorques sur le continent Nord-américain**

### Fournisseur de Caterpillar et de Volvo

***Une équipe dynamique qui allie savoir-faire et nouvelles technologies, sur le chemin de la diversification dans des produits techniques pour les branches industrielles suivantes :***

**Travaux Publics – Manutention – Poids Lourds – Ferroviaire**

*Nous sommes toujours à la recherche de personnel motivé, n'hésitez pas à nous contacter.*

# COMMÉMORATIONS

## CEREMONIE OFFICIELLE DU 11 NOVEMBRE 2014



## CEREMONIE OFFICIELLE DU 17 NOVEMBRE 2014 : Libération de Sainte-Suzanne, il y a 70 ans



## CEREMONIE OFFICIELLE DU 5 DECEMBRE 2014 rendant hommage aux soldats morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc



# MÉDAILLES DU TRAVAIL

## MEDAILLES DU TRAVAIL CHEZ CASTMETAL – FWF : 14 salariés honorés

Mercredi soir 29 octobre 2014, M. GEMINEL directeur de CASTMETAL-FWF, en présence de M. TCHOBANIAN Maire de Sainte-Suzanne, a honoré 14 salariés de l'entreprise par 4 médailles grand or, 3 médailles d'or, 3 médailles de vermeil et 4 médailles d'argent.

Cette cérémonie a été également l'occasion de rappeler les compétences d'un ouvrier qualifié, engagé et fidèle sur le site.

Pour mémoire, le site CASTMETAL-FWF de Sainte-Suzanne emploie 115 salariés et produit 10.000 tonnes d'acier moulé par an, soit environ 50 tonnes par jour fournies par 3 équipes en 5 jours.

Les pièces produites, principalement des plateaux d'attelage de semi-remorques (CASTMETAL-FWF est le leader mondial sur le continent Nord-Américain), des barbotins d'engins de travaux publics,... Ces pièces sont exportées à 95 % vers 4 gros clients à l'international, notamment les USA et le Canada.

Ces deux dernières années, l'entreprise a investi près de 3 millions d'euros sur le site : nouveau parc à ferraille insonorisé, réfection des sols pour le passage des camions, remplacement du parc de chariots élévateurs équipés de systèmes antichocs, démolition de l'ancien parc à ferraille.

Au retour des congés 2015, la mise en service de nouvelles technologies de production réduira sensiblement les rejets de fumées et les bruits. Dès lors, les riverains ne devraient plus être incommodés.



**TRANSPORTS  
CORDIER**

National - Marchandises Générales - Frigorifique -  
Courses Express

Tél. 03 81 31 12 45 - Fax 03 81 93 47 10

Route de Désandans 25113 SAINTE-MARIE

N° ORIAS 07009701

**AVIVA**  
Gérard Bernardin

Assurances auto, habitation, santé  
Épargne long terme - Assurances professionnelles

 7 place de l'Europe - 25630 Sainte-Suzanne  
Tél. 03 81 32 08 73 - Fax : 03 81 95 50 84  
bernardin-gerard@aviva-assurances.com



**INAUGURATION DU BÂTIMENT NORD DE L'ÉCOLE PRIMAIRE : 22 NOVEMBRE**

L'inauguration d'un bâtiment de l'école primaire, édifié selon les normes BBC, et entièrement rénové s'est déroulée samedi en présence du sous-préfet Jackie LEROUX-HEURTAUX, du Sénateur Martial BOURQUIN, du vice-président de PMA Charles DEMOUGE représentant Marcel BONNOT, des élus de PMA, de l'inspecteur départemental de l'Education Nationale, de la directrice d'école, du personnel communal, des entreprises, et des membres du Conseil.



Ce bâtiment basse consommation (BBC) contribue à l'un des volets les plus importants du Grenelle de l'environnement. Cette rénovation offre aux élèves un lieu équipé des dernières technologies innovantes.

Après avoir fait l'historique de l'école, le Maire lista les travaux réalisés : isolation thermique de la toiture, des murs et du sol, fenêtres double vitrage, éclairage basse consommation avec détecteurs de présence, VMC double flux, sanitaires pour handicapés et surtout installation d'une pompe à chaleur air/eau fonctionnant au gaz naturel. Il espère une réduction de la consommation de 62 %.

**SAINT-NICOLAS DES ECOLES : JEUDI 4 DECEMBRE**

À l'occasion de la Saint-Nicolas, jeudi matin, à la salle polyvalente, la coopérative scolaire et le Comité Culturel Feunu ont offert un spectacle plein de poésie et de merveilleux aux élèves de la maternelle et du primaire.

«Antoine et les étoiles», présenté par la compagnie Les 3 Chardons, a amené petits et grands vers un univers enchanteur où ils ont pu rêver d'un monde plus beau et plus juste. Cette belle matinée qui a plu aux enfants, aux membres du CCF et aux enseignants s'est poursuivie par la distribution de papillotes. Ce spectacle sera exploité en classe à travers plusieurs activités pédagogiques.



*Sabot de Vénus*

Artisan Fleuriste



entre fleuristes.com

22, rue de Besançon - 25630 Ste Suzanne  
Tél. 03 81 95 42 17

à distance

Ouvert du Mardi au Dimanche matin  
Les jours fériés le matin.

Fleurs coupées : compositions florales  
(Mariages, Baptêmes, Communions, Décès ...)  
Livraisons à domicile - Transmissions florales.



8 rue du général Leclerc  
25 200 Montbeliard  
Tel : 03 81 97 10 76  
Fax : 03 81 97 10 76

**MALUGANI FRÈRES**  
**TRAITEUR-PÂTISSIER**

*2 adresses*

TRAITEUR

Z.A. de la Cray  
25 420 Voujeaucourt  
Tel : 03 81 98 10 32  
Fax : 03 81 98 53 38



# NOËL a été fêté ...



... à la musculation



... à l'amicale des retraités



... à l'école maternelle et primaire



... au périscolaire



... à la maison relais



... au transport scolaire

  
**EUROVIA**  
VINCI 

**TRAVAUX ROUTIERS, VOIRIE,  
ASSAINISSEMENT, TERRASSEMENT**



**EUROVIA RELIE LES HOMMES**

119, Faubourg de Besançon - 25200 MONTBELIARD  
Tél. 03 81 90 79 29 - Fax 03 81 96 70 73

[www.eurovia.com](http://www.eurovia.com)

NOËL A ÉTÉ FÊTÉ



### Vente de brioches au profit de l'Adapei : jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2014

Comme chaque année, les bénévoles des associations se sont montrés efficaces pour effectuer la vente annuelle de brioches de l'ADAPEI. Accompagnée par une fine pluie, chaque équipe a sillonné les rues du secteur qui lui était attribué.

220 brioches ont été vendues et la somme de 1 289€ a été remise à l'ADAPEI.

*Merci à tous les participants et aux généreux donateurs.*



### Repas d'automne du CCAS : samedi 18 octobre 2014

Plus d'une centaine de personnes s'est retrouvée pour apprécier le repas d'automne servi par les membres du CCAS et quelques élus de Sainte-Suzanne.

*Le prochain repas offert aux Aînés de la commune aura lieu le samedi 30 mai.*

### Collecte annuelle pour la banque alimentaire : vendredi 28 et samedi 29 novembre 2014

Les membres du CCAS et tous les volontaires, se relayant par équipes de deux, ont participé à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire, pendant deux jours à l'entrée du Super U. Deux tonnes de denrées et produits non périssables ont été généreusement offerts par les clients du Super U. Stockés, puis triés, ces dons seront ensuite distribués au cours des prochains mois aux familles dans la précarité.

*Merci aux généreux donateurs et aux collecteurs bénévoles.*



### Soirée Téléthon : vendredi 5 décembre 2014

Tous, associations de Sainte-Suzanne, bénévoles, élus, membres du CCAS, écoles, Maison-Relais,... ont contribué activement à la réussite grandissante du Téléthon 2014 qui a battu son record de participation. Chacun a apporté sa « pierre à l'édifice », y compris le Maire, Frédéric TCHOBANIAN, présent jusqu'à la fin des animations.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance sympathique et familiale, le programme, préparé avec l'aide des Feunus était particulièrement chargé.

En début de soirée quelques marcheurs courageux se sont retrouvés pour une balade conduite par Daniel BORDY, jusqu'au marché de Noël de Montbéliard, sous la pluie. Les petites mains de l'association Détente et Loisirs ayant travaillé toute l'année pour ce Téléthon, proposaient des objets de décoration pour les fêtes.

Des petits sapins, des étoiles et de jolies bougies ensablées dans des bougeoirs, confectionnés par les enfants des écoles en partenariat avec les résidents de la Maison-Relais, étaient vendus par les enseignants. Des ampoules récupérées et customisées étaient proposées par les enfants du périscolaire.

L'excellente choucroute préparée par le Restaurant de la Place à Voujeaucourt, a été bien appréciée par les Feunus, les invités, les amis venus nombreux par solidarité pour la recherche et pour apporter leur soutien aux associations participantes ...

Malgré l'heure tardive, la chorale de la Maison des Cinq Fontaines, est restée pour interpréter plusieurs chants. Plusieurs ateliers s'adressaient aux enfants : circuit de voitures installé et animé par Alain MACQUAIRE, puzzle préparé par Michel KOCH ou une activité tout à fait nouvelle : le mandala géant conçu par Laurence CILICHINI. Et comme une fête sans musique n'en est pas une, sont alors arrivés sur scène danseurs et danseuses (dont 4 enfants), menés par Isabelle (association Détente et Loisirs) pour présenter une prestigieuse démonstration de country. Les trépidantes danseuses de zumba (Les Z'endiablés) les ont ensuite suivis. Tous ont été fortement applaudis. La soirée s'est terminée par un karaoké (SOSS).

Les bénéfices s'élevant à 1 935€ ont pu être versés à l'AFM Téléthon.

*Merci à tous pour la réussite de cette soirée.*



### Au marché de Noël pour le Téléthon !

Elles furent nombreuses à se relayer, les petites mains de l'association Détente et Loisirs, véritables adeptes du travail minutieux, pour tenir un stand au marché de Noël de Montbéliard, pendant trois jours, du matin au soir, et vendre les travaux de l'année, imaginés et créés par Anne-Marie MACQUAIRE et Michèle HOFFMANN.

Sont à citer également Cécile, Edith, Elisabeth, Michèle qui apportent leur aide à la réalisation de ces travaux tout au long de l'année.



Et pour vendre tous ces ouvrages, ce sont Elisabeth, Josette, Marie-Thérèse, Cécile, Valérie, Christiane, Yvonne, Yolande, Edith, Martine, qui se sont relayées pour proposer aimablement aux passants : cartes, objets de décoration de Noël, cadres en 3D, maniques, boules décoratives et autres. Elles ont ainsi occupé successivement par groupe de deux, un chalet joliment décoré pour l'occasion, situé Square BEURNIER à Montbéliard dans le secteur du marché solidaire, le produit de la vente de tous ces petits travaux étant destiné intégralement au TELETHON organisé par la mairie de Sainte-Suzanne, depuis de nombreuses années.

Avec le même courage et la même persévérance, Anne-Marie et Michèle ont tenu un stand pour la bonne cause, au marché de Noël de Voujeaucourt tout un week-end. **Félicitations à toutes ces personnes dévouées.**



### DES COLIS POUR LES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Les anciens de la commune ont été choyés à l'occasion des fêtes de fin d'année par le CCAS. Les bénévoles ont rendu visite à toutes les personnes de plus de 70 ans pour leur remettre un colis garni de produits divers et variés. 34 colis pour les couples et 74 colis pour les personnes seules ont été distribués. Les neuf personnes vivant en maison de retraite n'ont pas été oubliées et ont reçu également un petit colis et la visite des bénévoles.

## Ets BERCHAGRI

- Débroussailleuses
- Tondeuses
- Neuf
- Occasion

Remise ou  
CRÉDIT GRATUIT



Z.I. de Berche  
VOUJEAUCOURT  
Tél. 03 81 98 25 73  
Fax. 03 81 98 38 08

**BETHONCOURT**  
03 81 96 64 23

**L'ISLE-SUR-LE-DOUBS**  
03 81 31 28 38



## ANNIVERSAIRES : 90 ANS EN 2014 !

La tradition veut que l'anniversaire des 90 ans soit fêté à Sainte-Suzanne en présence du Maire. Aussi Frédéric TCHOBANIAN s'est-il rendu pour la première fois de son mandat, accompagné de quelques membres du CCAS chez Léonard FALASCHINI.

Léonard est un vrai Feunu, né à Sainte-Suzanne. Après une vie riche et variée en région parisienne, il est revenu vivre à Sainte-Suzanne à l'âge de la retraite. Avec ses cinq enfants et veuf depuis de nombreuses années, il vit avec sa dernière fille Isabelle. Il a d'ailleurs été décoré, ce qui est rare, de la médaille de la famille française pour avoir en partie élevé seul ses enfants. Léonard s'est investi au sein du football-club local et au Comité des Fêtes. Il est primé chaque année pour un fleurissement remarquable de sa maison. ***Nous souhaitons encore de belles années à Léonard !***



Michel MICHAUD a également fêté ses 90 ans en présence du Maire, des membres du CCAS et de son fils Alain.

Arrivé à Sainte-Suzanne avec son épouse Louise et ses deux enfants en 1951, il travaille à la manufacture L'Épée sur les prototypes de pendulettes. Michel est bien connu sur notre localité pour ses talents d'horloger. En 1982, il prend sa retraite. Le couple en profite pour réaliser de grands voyages. Michel et Louise fêtent leurs noces d'or, puis de diamant en mairie de Sainte-Suzanne. Malheureusement, le décès de leur fille en 2006 plonge la famille dans la tristesse et la maladie emporte Louise en janvier 2012.

Courageusement, Michel poursuit sa route avec l'aide de son fils Alain. ***Bon anniversaire Michel!***

Évènement rare, c'est encore un monsieur, Christian LEBETTE qui vient de fêter ses 90 ans en présence du Maire, Frédéric TCHOBANIAN, des membres du CCAS et de son épouse. Originaires de l'Oise, Christian et son épouse sont arrivés assez tardivement à Sainte-Suzanne, pour se rapprocher de leur fille Francine et profiter de leur petite-fille. Ils se sont bien intégrés chez les Feunus et ont adhéré rapidement à l'Amicale des retraités. Christian fait aussi partie des Anciens combattants 39-45. Nous lui souhaitons un bon anniversaire et encore de bonnes années en compagnie de son épouse.



**straube**



**COUVERTURE / ZINGUERIE / RAMONAGE**

**6 rue du Général de Gaulle - 25750 ARCEY  
Tél. 03 81 93 41 58 - Mail : [contact@straube.fr](mailto:contact@straube.fr)  
Site internet : [www.straube.fr](http://www.straube.fr)**





## COMITE CULTUREL FEUNU

### 12<sup>ème</sup> vide-grenier : dimanche 14 septembre

Le 12<sup>e</sup> vide-grenier organisé par le Comité Culturel Feunu dans la salle polyvalente, sur son parking et le long de la rue de la Grotte, a connu encore une fois un franc succès populaire. Promeneurs, badauds, vendeurs et chalands se sont retrouvés pour cette manifestation annuelle qui permet de nombreux et fructueux échanges, contacts et rencontres. Plus de la moitié des stands sur les 111 emplacements proposés étaient tenus par des familles de Sainte-Suzanne. L'école communale, la paroisse protestante et la Maison-Relais «Les 5 Fontaines» y ont participé activement. Toutes et tous ont pu bénéficier d'un accueil, du bar et d'une restauration rapide et de qualité, à la salle polyvalente.



### Journées du patrimoine 20 et 21 septembre

Le Comité Culturel Feunu (CCF) de Sainte-Suzanne a fait appel aux talents de conteurs de nos amis du Box-Théâtre et aux spéléologues du club d'Héricourt. Dès samedi, le Box-Théâtre a accueilli les premiers visiteurs pour leur narrer «La Légende de la Grotte» en costumes d'époque.

Le dimanche, les plus sportifs et téméraires ont pu visiter les deux grottes : l'une en réseau sec et la seconde plus importante qui représente le réseau actif, plus humide, boueux et accidenté.

Ces deux activités proposées ont permis à toutes et à tous de découvrir un pan important du patrimoine culturel, historique et naturel de notre village.

### Exposition «la ferme» : samedi 8 et dimanche 9 novembre

Le Comité Culturel Feunu a organisé dans la salle polyvalente de Sainte-Suzanne le samedi 8 et dimanche 9 Novembre 2014 sa traditionnelle exposition. Le thème retenu cette année était : «La Ferme». Dans ce cadre, ont trouvé leur place les produits fermiers présentés par des producteurs locaux issus des «marchés du soir», et du vin d'Alsace. De plus, a été mise à la disposition des enfants une piscine à paille et ils ont pu, en toute sécurité, avoir un contact direct avec des animaux qui, à défaut de provenir d'une mini ferme, étaient de parfaites reproductions. Au niveau culturel, des textes, photos et documents sur les agriculteurs et anciennes fermes de Sainte-Suzanne, ainsi que des maquettes et panneaux didactiques concernant l'agriculture sur le territoire de PMA ont été exposés au public. Comme à l'accoutumée cette exposition a connu un franc succès auprès des visiteurs et des enfants des écoles qui y ont été accueillis.



### Découverte du Népal : vendredi 19 décembre

Vendredi 19 décembre, à la salle polyvalente de Sainte-Suzanne, le Comité Culturel Feunu nous a invités à la découverte du Népal, à travers la projection de trois films sur la vie quotidienne, réalisés et commentés par Jean-Claude GHIEMINI. Nous y avons découvert la richesse architecturale des nombreux bâtiments et sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans la campagne, nous avons assisté à la récolte et au séchage du riz, élément nutritionnel indispensable aux populations. Au sud de KATHMANDU, nous avons rendu visite à des enfants défavorisés, aveugles et malentendants dans un orphelinat. Et enfin, pour prendre de la hauteur, nous avons évolué en haute montagne dans des paysages grandioses au cœur du massif des ANNAPURNAS pour un trek de 20 jours. La recette de la soirée a été entièrement reversée au profit des enfants de l'orphelinat de BUNGAMATI.

### JOURNEE AQUARELLE AU CLUB DETENTE ET LOISIRS : 6 DECEMBRE

Une journée aquarelle animée par Viviane BARBIER, invitée par l'association Détente et Loisirs, s'est déroulée au mois de décembre. Accueillie par Michel KOCH, animateur du club de peinture depuis de nombreuses années, elle a prodigué de nombreux conseils sur la technique de l'aquarelle, aux membres présents.





## BOX THEATRE



L'association de théâtre amateur de Sainte-Suzanne est repartie pour une nouvelle saison. Les premières représentations ont eu lieu les 11 et 12 octobre à la salle polyvalente, les autres s'échelonnant jusqu'en février 2015 dans différentes villes (voir dates ci-dessous). Soucieux de distraire le plus grand nombre, Jany JOUVE et ses 12 comédiens ont choisi d'interpréter une comédie italienne rocambolique pleine d'imprévus et de personnages originaux : « Caviar ou lentilles » de SCARNICCI et TARABUSI. Trois actes où se succèdent entourloupes et situations cocasses, pour le meilleur et pour le rire.

Dernières représentations : vendredi 6 février 20h30 à la MALS de Sochaux et samedi 14 février 20h30 au centre culturel de Mandeuve.

## GYM DAMES



**FOOT** : Reprise des matchs de compétition au stade, avec le Football Club de Bart



## VOLLEY HOMMES

les ballades  
du mardi de la  
SOSS





## LA MAISON RELAIS « LES 5 FONTAINES » A FÊTÉ SON 5<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE !

Mardi 30 septembre, résidents, bénévoles et salariés ont célébré les 5 ans des «5 fontaines».

Sur les 200 personnes conviées, 150 ont honoré l'invitation : des partenaires médicaux-sociaux, des élus de la commune et de PMA, des représentants de l'Etat, des associations ARIAL et Habitat et Humanisme Doubs et des sympathisants de la Maison Relais.

De nombreuses animations furent proposées tout au long de la journée : vente d'objets créatifs et de confitures réalisées par les résidents et bénévoles au profit de l'association «Horizon Solidaire», exposition photos «La Maison Relais : une histoire d'hommes et de femmes tournés vers l'avenir», atelier théâtre d'ombres, exposition de la structure réalisée avec les bains-douches et dédicace du recueil de poèmes d'un résident, M. GHERBI.

La cérémonie a démarré le matin avec les discours des élus, des représentants des associations ARIAL et Habitat et Humanisme Doubs, qui tous expriment leur reconnaissance de l'engagement des bénévoles ainsi que le dévouement et le professionnalisme de l'équipe salariée.

Ensuite, la chorale des «5 fontaines» interpréta une chanson spécialement composée pour cette occasion et invita le public, conquis, à participer.



Durant le repas, un diaporama, retraçant les moments forts de la vie de la maison relais, fut présenté au public.

L'après-midi fut consacrée à la présentation d'un défilé «Haut en couleurs» avec des chapeaux originaux présentant les ateliers et les participants au travers de poèmes rédigés par les résidents et salariés.

Le moment des témoignages des résidents, lors de la présentation de l'atelier relaxation, fut très émouvant et révélateur des progrès réalisés par chacun.

La journée se termina sur une note festive par une nouvelle représentation de la chorale accompagnée des bénévoles,

salariés et par un lâcher de ballons multicolores.

Les invités repartirent enchantés et touchés par cette rencontre. Ils apprécièrent tous l'accueil, l'organisation et soulignèrent la qualité du travail réalisé par les bénévoles, salariés et résidents.

Cette fête des 5 ans fut un temps fort de rassemblement, une étape dans la vie des équipes, qui a permis de faire le bilan de ces 5 années et de redonner à tous l'énergie nécessaire pour continuer ensemble à accompagner les résidents sur le chemin de l'autonomie !



# Ets MOSCHENI

## Maçonnerie Travaux Publics

### JEAN-PIERRE MOSCHENI

26, rue de la Petite Hollande  
25420 COURCELLES LES MONTBELIARD

Port. 06 09 50 52 42  
Fax 03 81 90 58 28

Email : [moscheni.entreprise@libertysurf.fr](mailto:moscheni.entreprise@libertysurf.fr)



## LA MAISON RELAIS : OPÉRATION CLÉS AVEC HABITAT ET HUMANISME

Le mercredi 15 octobre de 10h à 17h, les étudiantes, en 2<sup>ème</sup> année de BTS « Service à la Personne » à la Maison Familiale Rurale de Mandeure, ont souhaité renouveler leur engagement aux côtés d'Habitat et Humanisme Doubs avec les résidents de la maison relais «Les 5 Fontaines » pour collecter des fonds et sensibiliser le grand public à l'action menée par l'association.

La présence de l'association fut très remarquée au centre-ville de Montbéliard où il y avait foule. Le stand, installé place Albert Thomas et les chasubles aux couleurs d'Habitat et Humanisme, qui parcouraient les rues, ont retenu l'attention de nombreux passants.

Cette année, les résidents ont pris des initiatives et ont souhaité s'impliquer fortement dans l'organisation de cette journée : ils sont devenus bénévoles et n'ont pas hésité, avec les élèves, à aller à la rencontre des passants. Même si le 1<sup>er</sup> contact n'a pas toujours été facile, les résidents ont eu une aisance et une assurance remarquables pour aborder les personnes.

Les bénévoles et salariés ont présenté l'association et une exposition photos mettant en valeur les différents acteurs de la Maison Relais («la Maison Relais : une histoire d'hommes et de femmes tournés vers l'avenir»). Le stand abritait également «la maison des rêves», atelier animé par les résidents où les passants ont été invités à écrire ou dessiner leurs rêves en lien avec les valeurs des 4 clés d'Habitat et Humanisme.

Les élèves ont fait participer le grand public à un jeu de société «à taille humaine» où les familles (parents et enfants) jouant le rôle de pions devaient répondre à des questions sur la thématique du logement, et en lien avec Habitat et Humanisme. Les gagnants repartaient avec une des 4 clés Habitat et Humanisme.

Cette animation, a permis d'attirer de nombreux visiteurs, curieux de découvrir l'action de l'association. Les échanges ont pu se prolonger de manière conviviale autour d'un café et d'un morceau de gâteau. L'Est Républicain a d'ailleurs souligné dans son article «le mode de communication chaleureux que l'association utilise pour se faire connaître».

Des partenaires médicaux-sociaux de la Maison Relais et le Crédit Agricole de Franche-Comté sont venus pour témoigner leur soutien.

Le dynamisme et la sympathie des étudiantes et des résidents ont su convaincre de nombreuses personnes puisqu'ils ont récolté la somme de 331,80 €.

Merci à tous les participants pour leur engagement solidaire, leur mobilisation et leur bonne humeur qui ont fait de cette journée un moment festif et convivial !

## QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE PMA

### L'ILE EN MOUVEMENT

25 ans après l'aménagement du parc urbain du Près-la-Rose, dans son prolongement, l'île en mouvement entre en scène avec douze hectares de promenade et d'espaces verts à deux pas du cœur de ville. 25 000 plantes vivaces et 150 arbustes d'essences diverses nichés entre Allan, canal, port de plaisance et Eurovéloroute !

Suite à l'inauguration du 11 octobre 2014, il en ressort que ce parc donne un sens scientifique et technique autour du thème de la perception du mouvement.



### CADENCITE LAISSE SA PLACE AU THNS (Transport à Haut Niveau de Service)

Le nouveau projet de transport en commun porté par la majorité de l'agglo a été voté à quasiment l'unanimité le 25 septembre 2014. Le Transport à Haut Niveau de Service «THNS» devra évoluer vers une meilleure efficacité. Au regard des engagements, le projet est appelé à évoluer : dans un premier temps, l'abandon du passage sous rails du Mont-Christ ; dans un deuxième temps, l'émergence, en plus des lignes 1 et 2, d'une ligne 3 «Hérimoncourt-Seloncourt-Sochaux» ; dans un troisième temps, le lancement d'une étude dédiée à la création d'un nouveau tronçon en direction de Belfort afin de desservir l'Hôpital Nord Franche-Comté et la gare TGV à Trévenans.

### RECONDUCTION DU CONTRAT VEOLIA

Les élus de l'agglomération ont décidé le 12 décembre 2014 de reconduire le contrat avec Veolia. En contrepartie, l'entreprise abandonne les 95 millions d'euros demandés au titre du préjudice. Donc, Veolia redevient jusqu'en 2022 délégataire du réseau d'eau et d'assainissement. L'entreprise s'engage par ailleurs à financer des travaux sur le réseau à hauteur de 12,8 millions d'euros HT sur les 38 à réaliser. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'eau de l'agglomération coûtera 3,54 euros le m<sup>3</sup>.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Utilisation de moteurs thermiques et bruits de voisinage

L'usage de matériel bruyant (tondeuses, tronçonneuses, perceuses,...) est réglementé par arrêté préfectoral et son usage est soumis aux conditions suivantes :



**Jours ouvrables :**  
**08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Samedis :**  
**09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30**

**Dimanches et jours fériés :**  
**10h00 à 12h00**

Par ailleurs, les bruits de voisinage (tapages diurnes et nocturnes, agressifs par leur durée, répétition et intensité) sont répréhensibles par une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (maximum 450 euros).

### Divagation d'animaux et respect de la propriété publique



Il est fait obligation aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse dans la rue et dans tous les espaces publics. Pour des raisons évidentes d'hygiène et de propreté, l'accès de ces animaux est formellement interdit sur les espaces de jeux pour enfants tout comme sur les autres zones vertes.

Il est rappelé que les propriétaires de chiens sont responsables de leur compagnon et sont priés de respecter la quiétude du voisinage. Un chien qui aboie continuellement est un chien délaissé, et pourrait être considéré comme "maltraité". A ce titre, la SPA peut intervenir contre le propriétaire.

Tout chien dangereux doit être déclaré en mairie.

### Elagage des arbres

**Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à :**

- ne pas gêner la circulation des piétons,
- ne pas masquer les feux de signalisation,
- ne pas toucher les conducteurs aériens des réseaux d'éclairage public, EDF et Poste,
- ne pas gêner la circulation des véhicules d'entretien.

### Balayage, nettoyage et dégagement des trottoirs

Les riverains sont tenus de nettoyer et de dégager le trottoir devant leur habitation.

La loi les rend responsable de la propreté des abords de leur propriété et de la sécurité des passants. La responsabilité civile du propriétaire riverain est engagée en cas de chute d'un piéton (feuilles, neige, verglas...).



Le personnel communal assure le dégagement et le sablage des chaussées, ainsi que le nettoyage des trottoirs devant les bâtiments communaux et les services publics (écoles, ...).

### Feux de jardin

L'usage du feu sur l'ensemble du territoire communal est réglementé par arrêté municipal depuis le 1er octobre 2004 comme suit :

- Interdiction d'allumer des feux de jardin,
- Les feux de la St Jean, feux de joies et animations avec feux peuvent être autorisés sur demande (à déposer un mois au préalable à la mairie),
- Les barbecues privés, les grillades organisées par les associations sont autorisés dans le strict respect du voisinage et des règles élémentaires de sécurité.

### Stationnement dans la traversée du village

La circulation des piétons, des mamans avec des poussettes, des fauteuils pour handicapés est souvent stoppée par le stationnement de véhicules sur les trottoirs de la commune. Il est demandé aux automobilistes de respecter le code de la route et de laisser le trottoir aux piétons.



### Travaux - Constructions

Tous travaux de modifications, réaménagements ou constructions nouvelles (modifications de façades, velux, clôtures, abris, garages, piscine...) sont soumis à déclaration :

- permis de construire si la surface concernée est supérieure à 20 m<sup>2</sup> ;
  - déclaration préalable si la surface est inférieure à 20 m<sup>2</sup>.
- Les formulaires sont disponibles en Mairie et sur le site internet de la commune :

<http://www.sainte-suzanne-doubs.fr/>

Les travaux ne pourront démarrer qu'après obtention de l'autorisation. L'affichage de l'autorisation est obligatoire sur le site pendant toute la durée du chantier.



### Subventions pour le ravalement de façades



1 - Les principales conditions d'attribution d'une subvention de la mairie sont les suivantes :

- Immeubles situés rue de Besançon, rue de la Grotte, rue du 17 Novembre, rue de la République, rue du Stade, rue Jean Jaurès jusqu'au n°6 et 7, impasse de la Fonderie, rue de l'Usine et les « Cités Courants ».

- Rénovation totale de la peinture de toutes les façades avec au minimum 50% de la surface totale en crépis pour prise en compte de ce type de revêtement.

Voir en mairie les conditions précises et le montant de la subvention estimée.

2 - Conditions d'attribution complémentaire par Pays de Montbéliard Agglomération.

L'immeuble doit se situer rue de Besançon sur la RD 663 et la demande adressée à PMA

Tel : 03.81.31.89.42 - Fax : 03.81.31.89.39



Période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2014

## Naissance

Clara VUJANIC  
Bilel EL MACHROUHI



05 octobre 2014  
08 octobre 2014

## Décès

M. Raymond KOULINITH  
M. Pierre POUTINZEFF  
Mme Jeanne TUAILLON  
Mme Sidonie VOGIN

21/09/2014  
01/10/2014  
07/11/2014  
04/12/2014



## AGENDA DES MANIFESTATIONS A VENIR

- Carnaval des écoles : mardi 17 mars 2015  
- Commémoration du 8 mai

- Commémoration du 29 avril  
- Fête de la musique : samedi 20 juin 2015

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Nouveaux horaires d'ouverture communiqués par la Poste de Sainte-Suzanne :



- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h ;  
- mercredi et samedi : de 9 h à 12 h.

## RÉGLEMENTATION DES DETECTEURS DE FUMÉE



Publié le 30.10.2014 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

**Combien de détecteurs de fumée installer ?** Il en faut au moins un par logement.

**Où installer l'appareil ?** Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

**Qui installe le détecteur de fumée ?** C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.

Par ailleurs, l'installation d'un détecteur est très simple et ne nécessite pas l'intervention d'un professionnel. Les notices fournies sont détaillées et l'utilisation d'une perceuse est suffisante pour fixer l'appareil. Son entretien se limite au changement de la pile et au nettoyage de l'appareil.

**Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?** C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

**Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?**

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013. Le marquage CE doit être apposé sur le produit. La marque NF est en outre un gage de qualité.

**Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?** Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.



### ATTENTION AU DÉMARCHAGE

En cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État. Si vous acceptez un devis lors d'un démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.